

# Action Cœur de Ville

Présentation de la convention  
Action cœur de ville



## « Action cœur de ville », un dispositif national pour soutenir le dynamisme des centre-villes

Face au constat de perte d'attractivité des centre-villes, hors métropoles, le gouvernement a lancé début 2018 le nouveau dispositif « Action cœur de ville ». **Au total, 222 villes en sont bénéficiaires, pour une mobilisation de 5 milliards d'euros sur 5 ans.**

Ce dispositif prévoit l'accompagnement des projets des collectivités locales par l'État, l'ANAH, Action logement et la Caisse des dépôts.

Plusieurs enjeux ont été repérés, correspondant à des problématiques observées dans les villes moyennes françaises ces dernières décennies. « Action cœur de ville » aura donc pour objectifs généraux de :

- Faire revenir les ménages dans les logements de centre-ville
- Redonner de la force au tissu commercial et économique
- Favoriser la mobilité professionnelle pour développer l'emploi dans les entreprises du territoire
- Améliorer la qualité de vie
- Soutenir la vie locale.

Au cours des derniers mois, chaque territoire concerné s'est mobilisé pour réunir les acteurs locaux impliqués, constituer un Comité de projet, recruter si besoin un chef de projet, établir les bases d'une convention développant les actions à mener, etc.

La validation des cofinancements apportés pour des projets de terrain repose sur la signature d'une convention dans chacune des 222 villes.





## Quelles thématiques, quelles actions pour Annonay ?

Généralement, les conventions cadre « Action Cœur de ville » se concentrent sur les diagnostics. Néanmoins, sur notre territoire, où la dynamique est déjà lancée (PNRQAD, OPAH), **de premières actions sont présentées. Ce sont des actions dites « matures » déjà engagées ou en cours de montage** et dont l'appui va être complété.

La mobilisation de l'ensemble des partenaires permettra dans les prochains mois de réajuster le programme si besoin et d'envisager un élargissement des réflexions et projets (avenants prévus). Des fiches actions détaillées, y compris sur le volet financier, viendront compléter la convention et seront intégrées dans le(s) avenant(s).



### Thématique : De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

#### Actions :

- Opération façades : diagnostic préalable et volet opérationnel.
- Actions sur les immeubles en îlots spécifiques du « Cœur de ville historique » - Ilot Musée (rues Béchetoille / Fossés du Champ) notamment.
- Étude préalable à la mise en œuvre d'une Opération de restauration immobilière n°2. Une première Opération de restauration immobilière a permis de cibler 14 immeubles prioritaires dans le cœur de ville historique pour y faire réaliser des travaux lourds obligatoires.
- Étude d'opportunité sur l'extension de l'OPAH actuelle sur un périmètre plus large que celui de la convention 2017-2022 au sein du nouveau périmètre Action Cœur de ville.

### Thématique : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

#### Actions :

- Diagnostic commercial du centre-ville et analyse de l'attractivité pour aboutir à la réalisation du schéma d'aménagement commercial à l'échelle de l'Agglo.
- Mission d'expertise et de recherche de franchises commerciales.
- Participation au Salon de la franchise et au SIEC (Salon immobilier commercial).
- Création d'un poste de manager de centre-ville.
- Remembrements, acquisitions et travaux sur les cellules commerciales.





## Thématique : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

### Actions :

- Extension et mise aux normes du parking de la Valette.
- Création d'une liaison piétonne mécanisée ville haute-ville basse entre Faya et le Champ de Mars : étude de faisabilité, maîtrise d'œuvre et travaux.
- Développement des mobilités douces : développement du réseau de transport urbain + études de faisabilité pour la création de stations de vélos électriques.

## Thématique : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

### Actions :

- Rives de Faya - Aménagement des espaces publics (parvis, abords nouveau cinéma...).
- Rives de Faya - Extension du Pôle d'échange multimodal (Gare routière).
- Restauration de la tour des martyrs.
- Étude d'opportunité sur le devenir des friches industrielles d'Annonay.



## Thématique : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

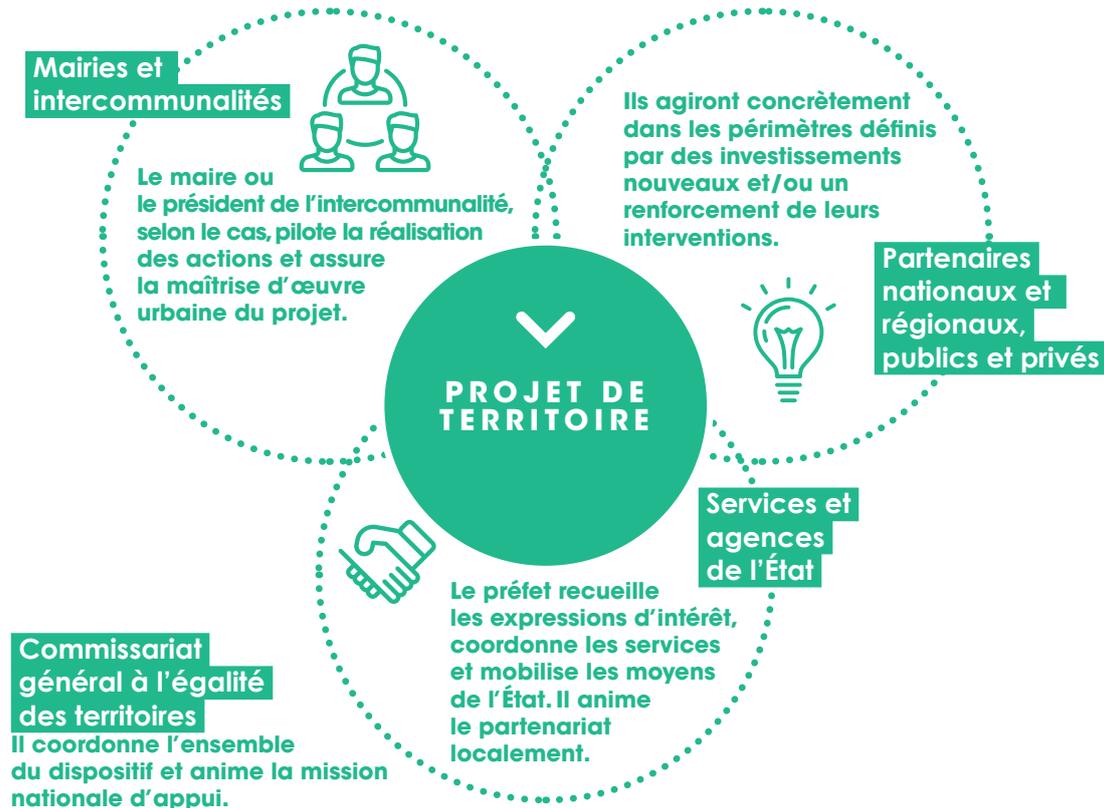
### Actions :

- Construction du Pôle Petite enfance (Rives de Faya).
- Étude d'opportunité sur la création d'un équipement d'hébergement de plein air.
- Étude d'opportunité sur la création d'un centre de santé pluridisciplinaire en centre-ville dans le cadre du contrat local de santé.



# Un Comité de projet pour piloter le dispositif

## Action Cœur de Ville, qui fait quoi ?



Sous la co-présidence d'Antoinette Scherer, maire d'Annonay et de Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo, un Comité de projet réuni périodiquement des représentants de la commune-centre et de l'intercommunalité, le Préfet ou son représentant, les services mobilisés et les financeurs, ainsi que les acteurs locaux pertinents (chambres consulaires, associations, établissements publics...).

**Ses fonctions sont de définir la stratégie d'action, valider les documents, coordonner et piloter l'avancement du projet.** Ce Comité s'est réuni pour la première fois le mardi 5 juin 2018.

Aux côtés de la Ville et de l'Agglo, de nombreux partenaires constituent ce Comité de projet et accompagneront la réalisation des actions :

- les services de l'État en Ardèche
- Action logement
- l'ANAH
- la Caisse des Dépôts
- le Département de l'Ardèche
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- la CCI et la CMA de l'Ardèche
- EPORA
- les bailleurs sociaux Ardèche habitat, ADIS, Foyer Vellave et Habitat dauphinois.

Des moyens humains vont permettre l'avancement des différents dossiers. Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, une cheffe de projet « Action Cœur de Ville », Séverine Martinez-Faurite, a pris ses fonctions. Elle pourra mobiliser les différents services de la Ville et de l'Agglo compétents dans les champs d'action du projet : aménagement urbain du cœur de ville historique, habitat, transports, action sociale, espaces publics.